

Compte rendu Conseil d'école (3) **06/06/17**

Personnes présentes :

Commission scolaire : Jean-Michel Vorger, Julie Pont, Erika Vorger
Parents : Montmayer Fabien, Labarbarie Florent, Cadeau Sonia, Hamelet Séverine, Allègre Ludwina
Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Monique Hotte, Myriam Blanchard, Yves Garcia, Begoña Orecchioni, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier
DDEN :

Excusés : Annie Rellier-Tisserand, Delplace Aurélie, Alicia Jacquot (TR), Françoise Roux- Mollard

1 – Vie de l'école : Bilan raquettes à neige, Classe de découverte, Sortie de fin d'année, Périscolaire, Effectifs prévisionnels, Rythmes scolaires...

1 – 1 – Raquettes à neige :

5 séances se sont déroulées le jeudi matin, du 2 février au 30 mars. Les élèves sont partis de l'école. Toujours prêt de raquettes enfants par la Circonscription et paires adultes louées à l'association la Vardache. Un bilan positif.

1 – 2 – Classe de mer:

Rappel :

- 27 élèves (CE2-CM) + 3 accompagnatrices : Mme Serratrice (enseignante), Mme Bétry Annie, Mme Genix Eliane .
- Centre du Cosse au Grau d'Agde.
- Du dimanche 11 juin : départ à 7h30 de l'école, au vendredi 16 juin : retour à 20h à l'école.
- Coût global de 12 150€, partagé entre la mairie, l'APE et les parents.
- Programme : cf doc.

A ce jour, le deuxième acompte de 1 500€ a été versé. Le solde de 10 350€ sera réglé dans les deux semaines après la fin du séjour.

Le Comité des fêtes et la SECAF apportent leur aide financière à la classe de découverte : ce qui a permis d'ajouter une soirée astronomie, une soirée jeux de société et une soirée DJ/Boum

C'est l'APE qui centralise les paiements. La mairie lui versera une subvention correspondant au montant à sa charge. Les familles feront un règlement à l'ordre de l'APE correspondant au maximum à 150€. Coût pour les familles en fonction du quotient familial.

Mme Serratrice a organisé, en mai une réunion pour expliquer le déroulement du séjour et répondre aux questions des parents.

Toutes les informations relatives à la classe de mer sont consultables sur le site de l'école.

De plus, durant le séjour, des nouvelles seront accessibles sur le site.

1 – 3 – Sortie de fin d'année :

Elle ne concernera, cette année, que les maternelles, CP-CE1 (les CE2-CM partant en classe de découverte). Elle devait avoir lieu à la ferme des Combettes à Pussy, mais les chèvres seront montées en alpage à la date choisie, et bien trop loin pour être accessibles aux maternelles.

Nous avons donc fait le choix de rester dans le secteur et avons fait appel à « Valmorel Bourricot ».

Nous partirons donc à la journée, le jeudi 22 juin.

Au programme :

- le matin :
 - GS-CE1 : balade avec les ânes, depuis l'Aigle Blanc jusqu'aux Bachals.
 - PS-MS : balade à pied depuis l'Aigle Blanc jusqu'à Plan Parc puis, sur le plateau, petits jeux autour de la nature...
- le midi : pique-nique à Plan Parc
- l'après-midi :
 - PS-MS : observation, soins, bâtage, jeux ludiques et balade, par petits groupes, aux alentours de Plan Parc.
 - GS-CE1 : Land'Art, Chasse aux fleurs...

Le déplacement se fera avec un Valmobus

1 – 4 – Périscolaire :

Garderie :

Tout s'est bien passé durant l'année scolaire. Bégoña est toujours aussi contente d'encadrer la garderie. Elle a été soutenue par Yves Garcia, l'hiver, lorsque les effectifs étaient trop élevés. La mairie a su gérer l'arrêt maladie de Bégoña, en faisant appel à Myriam le matin et à Sabine l'après midi. Le mardi reste un jour où les effectifs sont les plus élevés en raison de l'activité taekwondo à destination des élèves de maternelle et élémentaire. Mais cela se gère.

Cantine :

Une représentante des parents d'élèves rapporte le mécontentement d'une maman concernant « l'obligation de terminer une crème au caramel ».

Les employés de la cantine : Myriam, Monique et Nadine se défendent d'avoir « forcé l'enfant à finir son dessert ». Par contre, elles rappellent qu'elles demandent aux enfants de goûter.

La commission scolaire et Mr le Maire sont mécontents de la tournure excessive que prend cette « histoire ». Il est donc bon de rappeler les objectifs de la cantine :

- privilégier l'éducation au goût,
- proposer des repas variés,
- proposer des repas de qualité : faits maison, sur place et privilégiant les produits de saison,
- proposer des repas adaptés aux besoins des enfants,
- développer l'autonomie des enfants,
- favoriser les échanges à table...

La cantine peut s'adapter aux enfants qui auraient des besoins particuliers justifiés : médicaux ou culturels.

Car :

Pas de problème. Il est redit que les bus dans la cour, le soir, sont une excellente solution.

Toujours des enfants déposés à la garderie par manque de place parfois dans le petit car, mais cela est rodé.

Il est demandé si l'aménagement du rond-point de la Charmette aura un impact sur le ramassage.

Normalement aucun. Les familles ont été averties des changements éventuels.

Monique demande si l'an prochain les horaires du petit bus seront modifiés car il n'y aura plus d'enfants à Lancheverne. A priori non, mais la mairie se renseignera auprès du SIVOM.

Atsem :

Tout est OK

TAP :

Bilan :

Un moyenne de 65 élèves / trimestre cette année.

Des activités de qualité qui ont plu aux enfants et aux familles

L'implication d'Yves Garcia pour gérer les TAP et alimenter le site de l'école a été remarquée.

Un spectacle de fin d'année qui sera présenté aux famille le vendredi 30 juin à 18h à la salle « rencontre et musique ». Toutefois, les familles regrettent que ce spectacle ne puisse se dérouler le jour de la kermesse (certains intervenants avaient des obligations personnelles). Pour compenser, de petites vidéos, filmées tout au long de l'année, seront projetées le jour de la kermesse.

Prévisions :

L'an prochain, il n'est pas certain que les TAP soient maintenus. En effet, plusieurs points sont soulevés:

- le choix de la commune de revenir à une semaine de 4 jours,
- la difficulté à trouver chaque année de nouveaux intervenants,
- le départ probable d'Yves Garcia, qui était responsable / référent TAP pour la commune
- des activités qui s'essouffent

La mairie devrait être fixée d'ici la fin d'année scolaire.

1 – 5 – Prévisionnel effectifs :

Pour 2017-2018 :

- classe de maternelle : 4 PS + 9 MS + 7 GS = 20 élèves
- classe CP-CE1 : 11 CP + 11 CE1 = 22 élèves + 2 saisonniers
- classe CE2-CM : 9 CE2 + 10 CM1 + 7 CM2 = 26 élèves + 1 saisonnier

Soit un total de 68 élèves + 3 saisonniers. Une légère baisse d'effectifs en raison du faible nombre d'élèves qui rentrent en PS.

	Ordinaire									Total (1+2+3)
	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										3
Effectifs constatés (au 03/05/2017)	0	9	7	11	10	10	10	7	11	75
Montée pédagogique (automatique)	0	0	9	7	11	10	10	10	7	64
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	9	7	11	10	10	10	7	64
Entrées (directeur)	0	4	0	0	0	1	0	0	0	5
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
TOTAL * (directeur)	0	4	9	7	11	11	9	10	7	68

1 – 6 – Rythmes scolaires :

A ce jour aucune information officielle.

Un projet de décret, qui laisserait aux maires la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours, sera étudié jeudi 8 juin par le Conseil supérieur de l'Éducation, pour un avis consultatif. La nouvelle majorité espère ensuite sa publication avant fin juin. A cause de contraintes logistiques, peu de communes devraient avoir le temps de bouleverser leur organisation pour le mois de septembre.

De plus, les mairies ne pourront pas décider seules d'une nouvelle organisation. Il faudra une concertation en conseil d'école et avec les autres maires d'un secteur, en plus d'un accord du DASEN.

Il ne faut donc pas se précipiter !

La mairie des Avanchers annonce qu'elle serait favorable à un retour à la semaine de 4 jours.

L'équipe enseignante rappelle le bien fondé de 5 matinées dédiées aux apprentissages scolaires.

La commune communiquera aux familles, d'ici la fin de l'année scolaire, sa décision quand à son organisation pour la rentrée 2017.

1 – 7 – Intégration des CM2 :

Le ... les élèves de CM2 seront accueillis par des professeurs du collège Jean Rostand, pour une matinée d'intégration afin de découvrir une classe de 6ème. Ils suivront un cour de Maths, d'Anglais et d'Histoire Géographie avec les 6^e E.

1 – 8 – Rencontre de rugby :

Le 3 juillet, les Cycles 3 participeront à la rencontre rugby, qui rassemble les écoles du secteur, sur le stade du Morel. Cette année, en raison de l'absence, pour raison médicale, du conseiller pédagogique en charge du sport sur la circonscription de moutiers, c'est Pascal Boeuf qui s'occupera de cette rencontre.

Elle ne rassemblera que les élèves de Cycle 3 de la CCVA, qui auront pratiqué le rugby.

Des arbitres professionnels d'un club d'Albertville devraient venir en renfort.

1 – 9 – Futur PS-maternelle :

Le mardi 20 juin, une réunion d'information à destination des parents de futurs élèves de Petite section de maternelle de teindra à l'école à 18h.

Le lendemain, le mercredi 21 juin, le enfants seront accueillis toute la matinée pour découvrir leur future classe.

Parallèlement, les GS, seront accueillis dans la classe de CP, une partie de la matinée, pour découvrir à leur tour leur future classe.

2 – Dépenses exceptionnelles : mobilier, aménagement classe

2 – 1 – Matériel informatique :

- Le vidéoprojecteur de la classe des CE2-CM ne fonctionnant plus, il a été changé durant les vacances de février.
- L'imprimante ne fonctionnant plus correctement, il a été demandé par l'équipe enseignante d'examiner deux possibilités
 - modifier le contrat du photocopieur, loué à la société Myosotis, pour un nouveau photocopieur qui aurait toutes les fonctions : scanner, couleur...
 - racheter une imprimante équivalente, multifonction.

L'école a demandé à 3 sociétés (Myosotis, ACS et C'Pro) de lui proposer des devis correspondant à la première solution.

C'est Mr Ledanois qui présentera la décision du Conseil Municipal d'ici la fin de l'année scolaire afin d'être opérationnels à la rentrée de septembre 2017.

2 – 2 - Mobilier :

12 chaises ont été achetées pour compléter le mobilier de l'école pour un montant de 408,40€, auprès de la société UGAP.

4 chaises nous ont été livrées avec des impacts, des défauts. Nous attendons toujours leur remplacement.

2 – 3 – Aménagement classe CP-CE1 :

Comme évoqué lors des précédents Conseils d'école, nous souhaitons qu'un système de tableau interactif soit installé dans la classe de CP-CE1. Ceci rendrait les apprentissages plus stimulants et vivants et faciliterait le travail collectif.

Cela ne pourra pas être effectif à la rentrée 2017-2018, car il a fallu changer le vidéoprojecteur de la classe de CE2-CM.

Espérons que ce pourra être validé pour la rentrée 2018-2019. Il faudra à nouveau fournir des devis pour janvier 2018.

4 – Questions diverses :

Vikidia :

Les élèves de Cycle 3, sont en train de créer un article sur Valmorel, sur Vikidia. Cette encyclopédie numérique alimentée par tout un chacun, est destinée aux enfants de 8-13 ans.

Lorsque l'article sera opérationnel, les familles seront averties et pourront aller le consulter et y apporter leur contribution.

Budget transport :

Il avait été demandé à l'équipe enseignante de faire son possible pour réduire les frais de transport liés aux activités scolaire.

La suppression des séances de médiathèque pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM est une solution qui a été proposée.

Pour autant, la prise en charge du transport par la commune, grâce au Valmobus, pour les déplacements sur Valmorel (semaine de ski, cantonaux et ramassage des déchets), pourrait être une deuxième solution.

Cette dernière permettrait à tous les élèves d'accéder encore à la médiathèque, outil riche du secteur, qui offre la consultation gratuite de documents pour tous les enfants de la CCVA et propose des activités autour du livre qui complètent les enseignements faits en classe.

Travaux :

Effectués :

- Petites réparations courantes.
- Chasse d'eau réparées
- Compost réparé.
- Aménagement terrain de rugby : les jeux qui occupent le terrain de sport ont été déplacés. Cela a libéré une zone encore un peu juste mais qui permet la pratique du Rugby. Le sol reste dur et non entièrement gazonné.
- Débroussaillage autour du jardin

A faire :

- Vérifier l'état des arbres aux abords de la cour de l'école. En effet, lors de fortes tempêtes, par précaution, les élèves ne sortent pas à l'extérieur ou sont rentrés. Certains arbres sont très haut et repose sur un sol peu profond. La mairie assure que cela a déjà été discuté et que Mr Pétex sera à nouveau sollicité pour faire un état des lieux et prendre les mesures qui s'imposent pour sécuriser la cour de récréation.

Remerciements :

- Merci à l'APE qui va organiser la Kermesse qui aura lieu le samedi 24 juin.
- Merci à la Mairie pour son implication.
- Merci aux parents qui répondent aux sollicitations des enseignantes pour encadrer, accompagner les différentes activités.

La séance a été levé à 19h50.